



Méga Bassines

Vous avez très certainement déjà entendu parler de la construction de « méga bassines » qui alimentent la guerre de l'eau. Avec de tels projets et perspectives tout y passe : assèchement des ruisseaux, des nappes et réserves souterraines, concentration et lessivage des sols par les Pesticides liés à l'irrigation intensive. Comme nous l'avait déjà expliqué Julien Le Guet (porte parole du collectif « Bassines non Merci ») lors de sa venue en Limousin, ces réserves dites « de substitution » finiront d'assécher, donc d'achever le Marais Poitevin (100.000 Ha !) patrimoine Régional mais aussi National de ce qui a fait la richesse du « Marais mouillé » et de ses écosystèmes naturels à travers les mosaïques de petites parcelles de prairies naturelles, de ses forêts et particulières haies de « chêne têtards » sanctuaire écologique par excellence. Si ces bassines voient le jour c'est une véritable catastrophe « annoncée » qui nous attend et les effets de dégradations des écosystèmes seront irréversibles : tout ça pour les seuls bénéfiques (?) d'un très petit pourcentage d'agriculteurs céréaliers qui vont monopoliser et s'accaparer une grande partie des ressources hydriques (bien public) y compris sur l'ensemble des bassins versants pour la seule monoculture du Maïs qui ne desservira même pas l'alimentation locale puisque beaucoup sera exportée (Port de La Rochelle). L'industrialisation de l'agriculture est incompatible avec la sauvegarde des bocages et zones humides qui ont fait la richesse de la biodiversité de ces terroirs ! Pour preuve en 1996, le Parc naturel régional (PNR) du Marais poitevin a été déclassé et condamné par l'Euro-

Mars - Avril 2022

Bimestriel - N° 123

| Sommaire | Page | Sommaire | Page |
|------------------------------|-------|--------------------------------------|-------|
| Méga Bassines | 1 - 3 | GPII : A147 | 10-12 |
| Déméter | 4 | Chevaucher les expressions : wokisme | 13-14 |
| Observatoire justice fiscale | 4 | Des pensées qui nous inspirent | 15 |
| Porcheries Industrielles | 5 | Zoom sur : Les grandes oubliées | 15 |
| Management/Néolibéralisme | 6-7 | Boutique | 16 |
| Rendez l'argent : McDo | 7 | Agenda | 16 |
| 8 mars droit des femmes | 8 | | |
| Enlèvement Gentioux | 9 | | |

LES SOULEVEMENTS DE LA TERRE

Pour un Printemps Maraîchin !

CONTRE LES MÉGA BASSINES

25-27 Deux-Sèvres **22** mars.22



pe. Puis de nouveau labellisé en 2014... « Pour justifier la construction des bassines, la grande idée est donc d'appliquer des mesures compensatoires. Pour un hectare de détruit, c'est un hectare de compensé. Sauf qu'on arrivera jamais à rendre une zone humide fonctionnelle comme elle était au préalable ! Certaines bassines construites ont même été installées sur des zones classées Natura 2000 ! Le volume consacré à l'irrigation a explosé ces dernières années. Il est passé de moins de 500.000 Mètres cubes jusqu'à 20 millions de Mètres cubes/ an dans les années 90 ! Julien Le guet explique : « on n'est pas contre l'irrigation, s'il s'agit simplement d'arroser avec l'eau de la crue pour les petits maraîchers afin de produire une alimentation locale et de territoire, pas pour produire du maïs intensivement qui partira à l'exportation via le port de La Rochelle..... » mais il prévient et met en garde que le Marais seulement situé à 2 m au dessus du niveau de la mer, pourrait bien « boire la tasse » à cause des bassines, car c'est lorsque les nappes sont pleines puis débordent qu'elles alimentent nos cours d'eau et si ces mêmes nappes sont surexploitées et plus basses que le marais, l'eau de mer va remonter par effet de siphonage et l'eau salée va remonter dans les nappes ! On nous explique que ces réserves seraient une réponse au changement climatique, mais le

GIEC nous dit que 8 années sur 10, les agriculteurs ne pourront plus remplir leurs bassines. Les deux années restantes.....il aura tellement plu qu'il ne sera pas nécessaire d'irriguer leur maïs !

- Le Capitalisme « Hydrique » profite à certains « Banksters » et spéculateurs tels le « Crédit-Labricole ».....qui met l'eau en bourse : le « CA » banque partenaire de tous les projets fous de l'agro-industrie, met en avant les investissements dans le domaine de l'eau notre ressource (bien commun) pour la métamorphoser en « marchandise ordinaire » puisqu'elle est devenue un variable d'investissement !
- JF Perrigné de préciser : « On ne sait pas fabriquer l'Eau, c'est le premier aliment des êtres vivants...Il n'y a pas de vie sans Eau » !
- En Novembre dernier des milliers de militants avaient convergé sur Mauzé le Mignon (79) pour manifester leurs oppositions à ses projets de Bassines :

À seulement deux semaines du 1^{er} tour de « l'irrigation » Présidentielle le Collectif Bassines Non-Merci, La Confédération Paysanne, Les Soulèvements de la Terre, vous invitent à ressortir vos plus beaux parapluies, banderoles, calicots, casseroles, à enfilez vos bleus de travail et à venir en nombre les **25-26-27 Mars 2022 à la Rochénard (79)** pour prendre part au « Printemps

Maraîchin » pour un Week-End de manifestations populaires, festives, accompagnées de gestes de désobéissance civile, pour mettre un coup d'arrêt aux projets de Méga-Bassines

Il va de soit qu' ATTAC 87 /23, ainsi que les Amis de la Conf' Limouzy sont partenaires et solidaires de cette action convergente !

« Un mordu du Marais » le réalisateur Fabien Mazzocco (pour quelques grains d'or 2009, sur la culture du Mais) vient de terminer le montage

de « Julien, un combat pour l'eau » qui sera bientôt diffusé sur FRANCE 3 !

<https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/un-printemps-maraichin-contre-les-megabassines>

Jlipé deux i

La cellule Déméter ne pourra plus réprimer les actes de nature idéologique »

Voilà un évènement qui fait « grand bruit » dans le monde Agricole au grand désespoir de la FNSEA, des JA (Jeunes -agriculteurs) accessoirement de la CR (Coordination Rurale) qui avaient tenu la main du Ministre de l'Agriculture lors de la signature puis la mise en place (très controversée) voici près de 2 ans de la Cellule de Gendarmerie DEMETER par le ministère de l'intérieur, devenant ainsi un véritable VRP et caution de l'Agro-industrie !

Cet organisme censé lutter contre les atteintes aux mondes agricoles, avait reçu toutes formes de critiques et récriminations de la part des Associations Environnementales se trouvant ainsi « bâillonnées » envers toute opposition contre le productivisme Agricole, l'industrialisation de l'agriculture comme de l'élevage, les monocultures intensives (Céréales/ Pomiculture / forêts etc..Accaparement des ressources.....) il faut dire que l'après Notre-Dame-des-Landes / les péripéties du barrage de Sivens (dont l'assassinat d'un jeune naturaliste !) la lutte contre l'usage des Pesticides etc....Les divers « Lanceurs-Lanceuses d'alerte » ont su se fédérer, s'organiser et faire converger leurs efforts afin de s'opposer plus efficacement aux prédateurs et aux gouvernements successifs « souvent aux ordres » de ces mêmes Lobbyistes. Dès que des choses pas très saines étaient dénoncées, les défenseurs des droits de la Nature, de l'agriculture Paysanne, de la biodiversité, des animaux se voyaient classés, pistés, menacés, voir poursuivis pour « Agribashing » : un concept partagé par l'industrie chimique !

Robin des bios

<https://basta.media/cellule-de-renseignement-Demeter-lutte-agribashing-quand-la-gendarmerie-se-met-au-service-de-la-FNSEA>



Thème de l'atelier animé par Dominique Pilhon lors de la dernière CNCL du 5 Fév 2022 à Paris.

Objectifs: 15 personnes de l'Espace de Travail « Banques/Finances » ont travaillé à l'élaboration de ce document afin de doter ATTAC d'un instrument qui apporte un éclairage tant aux plans politiques que techniques autour de cette problématique de la justice fiscale.

Partant du principe que la justice fiscale est un point central de notre vie sociale commune, ce sujet ouvre débat et nécessite pédagogie surtout en cette période d'enjeux dans la campagne électorale.

Buts :

- expliquer comment s'articule la fiscalité.
- créer une justice fiscale pour promouvoir l'acceptation de l'impôt.

1 site pédagogique a été créé qui comporte 5 rubriques : * actualités (donations, successions), *publications sur le sujet, *comprendre les enjeux grâce à une pédagogie adaptée, *animer des débats en invitant un « expert » de l'Espace pour présenter les propositions: 66 productions sont publiées sur le site.

Une campagne d'Attac va être menée dans les prochaines semaines concernant la justice fiscale. Pour illustrer le titre évocateur de l'atelier : « La justice fiscale, un sport de combat : musclons nos argumentaires »...pour faire œuvre de pédagogie, ATTAC nous propose différents outils qui peuvent servir de support à des animations locales : livres et diverses brochures publiées par Attac dont « Macron, on fait le bilan » ou « Macron, dépôt de bilan fiscal ». Pour populariser ce sujet, ce livre dénonce Macron comme étant le candidat passé et ...à venir des inégalités à travers 17 idées fausses.

Pour en exploiter certaines, 2 idées nous sont proposées en éducation populaire :



OBSERVATOIRE DE LA JUSTICE FISCALE

- Un travail d'arpentage autour du livre. (partage de lecture par chapitres - travailler en petit groupe:1 chapitre/ 1 groupe avec un rapporteur.) A la fin, exposé synthétique global qui ouvre le débat.
- 1 kit peut nous être proposé avec notamment des dessins pour une animation extérieure. Le dessin choisi par un volontaire ouvre sur une question. Ceci favorise un dialogue + ou participatif pour animer un débat mouvant. Des fiches anti sèches sont prévues pour les organisateurs.

Une autre publication est à prévoir pour fin Février, début Mars qui concerne le décryptage des programmes électoraux proposés par les principaux candidats qui permettra d'analyser les mesures contribuant à creuser les inégalités : « Les inégalités, un choix politique. »

Voilà quelques idées pour nourrir le débat au sein d'ATTAC 87

Nicole L.C - ATTAC23

<https://obs-justice-fiscale.attac.org/>

Environnement : porcheries industrielles

Ces derniers temps, la Creuse et les départements limitrophes, Puy-de-Dôme et Haute-Vienne, doivent faire face à une vague d'implantation de porcheries de type industriel, à l'instigation d'une puissante coopérative, la CIR-HYO, basée à Montluçon dans l'Allier.

Ce coin de France relativement peu peuplé serait-il devenu la nouvelle terre promise de l'industrie porcine ? De fait, les contraintes réglementaires y sont moins sévères que, disons, en Bretagne, la population âgée tarde à prendre parfaitement conscience des enjeux et les « perturbateurs » honnis par l'industrie, en l'espèce les militants écologistes, ne courent pas les rues.



Un projet parmi d'autres à Bujaleuf en Haute-Vienne.

Le projet d'extension doit permettre de porter la capacité de l'atelier porc aux niveaux suivants :

- 380 truies
- 1 700 places de post-sevrage (porcelets)
- 1 992 places d'engraissement de porcs pour un total de 3459 AE (Animaux-Equivalents, 1 porc à l'engrais = 1 AE, 1 truie = 3 AE, 1 porcelet = 0,2 AE).

Ce projet sera complété par l'implantation d'une unité de méthanisation équipée d'un cogénérateur, ayant pour vocation de valoriser les ef-

fluents d'élevage (sans apport extérieur) et d'utiliser la chaleur issue de la cogénération pour chauffer les nouveaux bâtiments d'élevage. La quantité annuelle totale de matière traitée par l'unité de méthanisation est estimée à 9 300t/an, soit 25,5 t/j en moyenne. Les digestats issus du processus de méthanisation seront épandus sur une surface totale de 344 ha.

Coût total du projet : environ 2 millions € (1.996.000 € exactement). Financement des investissements (à savoir les nouveaux bâtiments et l'aménagement des bâtiments existants) par emprunt de 1.500.000 €, remboursable sur 216 mois, soit 18 ans. Financement d'une partie de la trésorerie grâce à une subvention de 156 000 € dans le cadre du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE).

« Le GAEC est assisté par la coopérative CIR-HYO pour la mise en œuvre de son projet. »,

Infos reprises sur <https://noporch23.wordpress.com/>

Une PORCHERIE INDUSTRIELLE, c'est :

- Des animaux maltraités dès leur naissance
- Des odeurs pestilentielles
- De fortes quantités de gaz ammoniac émises dans l'atmosphère
- Des bactéries antibio-résistantes qui contaminent l'air et les sols
- Des virus transmissibles à l'Homme
- Une pollution des eaux par les nitrates et autres résidus nocifs de la production intensive
- Une consommation d'eau potable non prioritaire en période de sécheresse
- Une déforestation massive en Amérique du Sud via l'importation d'aliments
- De la viande de mauvaise qualité
- Des recettes touristiques et des valeurs immobilières en baisse

Tout est fait pour désinformer les consommateurs sur la réalité des pratiques, **la détresse des animaux, l'impact environnemental, la destruction d'un tissu social, les coûts externalisés...**

Les premiers responsables : autorités, Etat, lobbies de l'agro-industrie!

**SI ON N'OUVRE PAS LA BOUCHE MAINTENANT
IL FAUDRA SE BOUCHER LE NEZ PLUS TARD**

Cette sacralisation de la culture d'entreprise est à l'œuvre depuis plus de 20 ans, (depuis la naissance d'ATTAC pour un autre monde que la mondialisation néo libérale) et se consolide dans des techniques managériales toujours plus perverses.

De F. Lordon à P. Didot en passant par D. Linhart, des sociologues, entre autres, nous ont alerté sur la véritable emprise de ce système nous enserrant dans toutes les dimensions de l'existence dans le culte de la performance et de la concurrence généralisée.

Quels mécanismes nous amènent à une servitude volontaire ?

Un détour par l'anthropologie néo-libérale.

L'Etat doit s'aligner sur les marchés nous dit le théoricien du libéralisme autoritaire Carl Schmitt. Il est accompagné par la pensée de Lippman (économiste, 1932) qui cherche à « réduire toutes les interactions sociales, éducation, soin, culture, travail aux relations économiques de coopération et de compétition régies par un marché mondialisé auquel il suffit de se réajuster »

Cette pensée biologiste, darwinienne conduit l'homme à abandonner toute protection, tout statut. Il devra être adaptable donc flexible et mobile.

Le salarié soumis à la vision du bonheur de ses dirigeants et à la psychologisation des relations de travail.

En 2010, F. Lordon démontre la tendance du capitalisme à s'emparer des passions humaines. « l'enrôlement des puissances salariales entre dans un nouveau régime et le capitalisme expérimente un nouvel art de faire marcher les salariés » ; Il veut soumettre le salarié à sa vision du bonheur pour qu'il ne soit pas tenté de trouver par lui-même ce qui constitue ses joies et aspirations d'homme libre. Ainsi la norme du bonheur va être introduite dans les entreprises par la nomination d'un directeur du bonheur ! Cette domination est décrite par Danielle Linhart comme l'ère de la « sur-humanisation ». Le manager « proche de ses équipes » étudie comportements et attitudes des salariés et les amène à

se dévoiler. C'est l'« être humain tout entier » que veut mobiliser cette volonté managériale. Cette psychologisation des relations de travail pour une adhésion aux objectifs économiques de l'entreprise et à ses critères de rentabilité entraîne une « intensification du travail mais « issue du libre consentement des travailleurs » !

Le travail « bien fait » vu comme une entrave. L'évaluation utilisée comme intrusion dans la vie privée pour aviver la concurrence.

M.B. Crawford dans l'éloge du carburateur corrobore la thèse de D. Linhart : « Ce que l'individu doit posséder ce sont certaines qualités personnelles. Ce que cherchent les recruteurs, c'est un « type de comportements, une série d'aptitudes psychologiques et sociales qui sont difficiles à codifier ». Il ajoute surtout que le temps pour un travail « bien fait » n'existe plus car le travail prescrit conduit à la flexibilité et la mobilité. L'auteur cite « les généralistes flexibles libérés de l'entrave d'une spécialisation trop définie, produits des révolutionnaires du management et fers de lance de la nouvelle économie... » Enfin, Pierre Didot et Christian Laval mettent l'accent en 2017 sur « la rationalité néolibérale qui fait de la concurrence la norme universelle des conduites et ne laisse aucune sphère de l'existence humaine, individuelle et collective, introduisant des formes inédites d'assujettissement ». Pour eux, « la logique de l'évaluation tend à annexer la sphère de l'intimité ».

Comment combattre ces tendances à s'emparer de la personne en la manipulant, venant de l'idéologie néolibérale en actes, dénoncées depuis plus de 20 années ?

Cette culture managériale est bien incrustée maintenant dans l'entreprise ou les services publics. Elle provoque peurs, burn-out, isole et casse les collectifs. « Depuis 2008, les nouvelles technologies (sont installées) à des fins de vitesse, de productivité et de rentabilité. L'organisation même des actes professionnels dépossède des métiers (et des professions) ». **Tout l'art de persuasion du management consiste à faire croire que ce nouveau régime est**

voulue par les salariés, qu'il leur est favorable, qu'il reflète au mieux une société d'individus ». C'est toujours une capacité de résistance qu'il faudra opposer à ces techniques d'assujettissement.

Elle passe par la capacité collective de remettre la culture de la profession et(ou) du service public au cœur de l'espace du travail pour l'opposer à cette culture managériale. « Ces places fonctionnelles (voulues par l'entreprise) ne permettent pas de penser, de réfléchir, c'est une assignation de servitude, la demande n'est pas d'être mais de faire. »

Préserver sa santé et refuser collectivement de consentir aux politiques plus néolibérales l'une que l'autre qui sont en préparation en 2022. Ce combat participe aussi à une lutte plus large pour surtout ne pas devenir « les hommes (femmes) nouveaux (elles) », l'homme auto-entrepreneur de lui-même, gérant au mieux ses propres intérêts, se réalisant pleinement dans la concurrence libre et non faussée.

Ma.D.

Action McDo Limoges #RendezL'Argent

<https://youtu.be/dXkaa9E9Rio>



Samedi 19 février, les membres du groupe local ATTAC87, accompagnés par des militants d'ATTAC23, menaient une action pour dénoncer l'évasion fiscale des grands groupes.

- Pierre Bourdieu-Contre-feux-Liber Raisons d'agir 1998.
- Carl Schmitt, Hermann Heller-du libéralisme autoritaire- notes de Grégoire Chamayou-ISBN Paris zones 2020.
- In Barbara Stiegler-il faut s'adapter-Sur un nouvel impératif politique -Gallimard 2019.
- Frédéric Lordon- Capitalisme, désir et servitude-Editions la fabrique 2019 ; p144 : « la violence symbolique provient de la production d'un imaginaire double, imaginaire du comblement pour faire paraître bien suffisantes les petites joies auxquelles sont assignés les dominés et imaginaire de l'impuissance pour qu'ils renoncent aux grandes joies auxquelles ils pourraient aspirer ».
- Selon Lordon, c'est après avoir fait disparaître les contre-pouvoirs dans l'entreprise que le capital s'en prend aux affects !
- Danièle Linhart-la comédie humaine du travail-de la déshumanisation taylorienne à la sur- humanisation managériale ;Paris Eres 2015.
- Matthew B. Crawford- L'éloge du carburateur-essai sur le sens et la valeur du travail. La Découverte 2009
- Pierre Didot -article : philosophie et management, le management néolibéral dans la revue Empan 2017/3 numéro 107.
- Roland Gori prenant l'exemple du secteur de l'Education dans : la fabrique de nos servitudes. Les Liens qui libèrent-2022.
- Pierre Didot- article cité.
- Roland Gori : op.cit.
- Extrait du manifeste contre la destruction d'une civilisation sociale, tribune de Libération <http://www.libération.fr/debats/2018/03/20>.

Une fois encore, c'est le McDonald's des casseaux à Limoges qui a été ciblé. L'occasion d'aller à la rencontre des clients qui se rendaient dans ce fast-food et de discuter avec eux des conséquences de l'évasion fiscale. Alors que les caisses de l'état à en croire nos dirigeants sont vides, qu'il n'y a pas d'argent magique, nous nous mobilisons pour démontrer que de l'argent il y a en a beaucoup, accumulé, dissimulé, évadé par les plus riches et les multinationales. Il est possible de récupérer près de 200 milliards d'euros par an. Comment ? Par des mesures balisées et crédibles, qui pourraient être mises en œuvre par un gouvernement volontariste et poussé par les citoyen.ne.s, associations, mouvements et syndicats mobilisés en ce sens. La période électorale dans laquelle nous sommes est d'autant plus importante pour porter ces idées et surtout se rappeler que certains malgré leurs discours populistes sont bien des libéraux au centre, à droite et à l'extrême droite. Reste à savoir où commence la gauche, à chacun de se fixer sa limite.

Dans les médias et chez nos politiques il est de coutume de parler du 8 mars comme de « la journée de la femme », c'est oublier un peu vite (et sans doute pas sans arrière-pensée réactionnaire) que ce n'est pas juste la journée de la femme mais bien la journée internationale de LUTTE pour les droits des femmes. Oui il s'agit bien d'une journée de luttes, à visée internationale.

Partout dans le monde cette journée est l'occasion de faire le bilan des mouvements, des actions, des luttes qui ont jalonné l'année écoulée.

Il ne s'agit pas d'un moment fugace, limité et dédié à un folklore autour du statut encore trop souvent minoré de la femme, mais bien d'une journée qui doit marquer dans les consciences et dans les actes combien la femme est encore dominée, reléguée à un rang inférieur et largement victime des barbaries capitalistes et patriarcales. Nous rappelons que la Journée internationale des droits des femmes, (ou journée internationale des femmes pour l'ONU), est apparue dans le contexte des mouvements sociaux au tournant du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe. Cette journée s'est imposée par les luttes et si ses réalisations et ses résultats se font encore attendre c'est parce que les tenants de l'argent roi mènent une guerre sociale de tous les instants contre les travailleuses, les retraitées, les jeunes, les étudiantes et les privées d'emploi.

La crise sanitaire que nous traversons a montré à quel point les secteurs clés de notre économie sont occupés par des femmes invisibilisées et sous-payées. La crise a malheureusement accen-



tué et aggravé les violences familiales dont les femmes sont les principales victimes, les agressions sexuelles et les discriminations au travail. Le télétravail associé à la garde d'enfants et aux corvées domestiques a aussi fortement augmenté la charge mentale des femmes et démontré si c'était encore nécessaire que télétravail et garde d'enfants ne sont pas compatibles.

Chaque jour à partir de 15h40, les femmes travaillent gratuitement.

Cette heure symbolise le « quart de salaire en moins ». Comme chaque année, 15h40 sera un temps fort de la journée avec de nombreux rassemblements.

Cette inégalité salariale les femmes la payent toute leur vie. Quand on calcule leurs allocations chômage ou bien leur retraite. Les différentes réformes Macron n'ont fait qu'aggraver les choses, il nous faudra être particulièrement vigilant car le retour de la réforme des retraites semble être imminent.

Toutes nos luttes doivent être irriguées par cette volonté et cette aspiration à une société d'égaux, une société juste, une société sans violence ni discrimination.

Le 8 mars en France, comme à l'international, manifestons, et faisons grève pour l'égalité femme homme, l'égalité des droits, l'égalité salariale et la fin des violences sexistes et sexuelles !



Encore un enlèvement à Gentioux

Ce mercredi 26 janvier 2022, l'arbitraire policier a montré qu'il n'avait pas fini de bégayer en Limousin.

Une fois encore, c'est une vingtaine de véhicules de police ou gendarmerie qui ont été dénombrés à Gentioux, sans compter la dizaine de cars de gendarmes mobiles restés stationnés à Felletin ;

Une fois encore, c'est dès 6h du matin qu'une bonne trentaine de flics équipés de casques, d'équipement par-balles et de mitraillettes, a été envoyée pour interpellé une personne dormant dans son lit, n'hésitant pas à braquer au passage les passant.es aux alentours ; Une fois encore, c'est avec des mots visant à susciter la peur dans le bon peuple que ces cadors ont justifié leur intervention : *association de malfaiteurs* et *atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation*.

Ce mercredi 26 janvier 2022, pourtant, une fois encore, c'est plus de cinquante personnes qui se sont retrouvées à la fin de la journée pour échanger, partager leur désarroi et surtout leur ras-le-bol face à ce sentiment toujours croissant de vivre dans une sorte de cage sociale au sein de laquelle la violence d'Etat peut venir frapper arbitrairement quand bon lui semble.

Habitant.es de Gentioux et des environs, proches pour nombre d'entre nous de la personne désignée par cette « raison d'État » qui n'est définitivement pas la nôtre, nous ne savons pas pour quel motif les forces de répression ont cru bon, une nouvelle fois, de tomber sur l'un.e d'entre nous. Nous avons même bien du mal à imaginer de quelle « malfeasance » si grave il aurait pu se rendre coupable, là où nous constatons quotidiennement que les agressions auxquelles nous devons faire face sont avant tout celles d'un système politique en grande dérive - agressions qui elles, demeurent désespérément impunies.

Pour toutes ces raisons, nous, habitant.es de Gentioux et des environs réuni.es ce 26 janvier en assemblée, proclamons haut et fort notre entier soutien à la personne interpellée ce jour, et appelons chacune et chacun à venir dénoncer à nos côtés l'arbitraire toujours croissant avec lequel des vies humaines sont prélevées, poursuivies, et trop souvent brisées par ce pouvoir paranoïaque et affranchi de toute mesure.

Un nouveau rassemblement qui était appelé pour le vendredi 28 janvier à 14h a été annulé la personne ayant été relâchée sans charge.

Collectif 15 Juin dont plusieurs membres d'Attac87 font parti



1/ Une concertation biaisée

Un délai de concertation raccourci

La CNDP (Commission Nationale du Débat Public) a fait le choix d'une concertation préalable pour le projet d'autoroute concédée Poitiers Limoges, sur une durée inférieure à 3 mois.

Compte tenu :

- du coût de ce projet, de l'ordre du milliard d'Euros,
 - des impacts qu'il aurait sur l'environnement naturel par les 800 ha qu'il modifierait et sur les zones proches,
 - du nombre de personnes concernées dans les deux agglomérations de Limoges et Poitiers et sur le territoire traversé, aussi bien par la construction que l'usage de l'autoroute,
 - du nombre de personnes riveraines de l'itinéraire, parfois touchées par des expropriations
- ce projet aurait dû faire l'objet d'un vrai débat public d'une durée de 6 mois.**

Des intérêts économiques locaux prosélytes

La présence systématique dans les médias et dans les réunions publiques de certains intérêts économiques particuliers, notamment le lobbying actif du président de la CCI, crée un déséquilibre dans l'information du public.

2/ Une charge plus qu'un atout économique

Un investissement public important

L'investissement total est évalué entre 823 millions et 1,208 milliards d'€ (valeur 2020) (page 83) auquel il faut ajouter les 450 millions d'€ des aménagements déjà programmés soit 1, 658 milliards d'€.

Le financement public appelé « Subvention d'équilibre » pourrait s'élever à 771 millions d'€. Avec les 450 millions des aménagements programmés, il s'élèverait donc à 1,221 milliards sur les 1,658 milliards.

La partie publique de ce financement serait supportée par l'État et les collectivités mais le montage financier n'est pas défini. On ne sait donc pas quelle charge reviendra aux collectivités.

Un coût non négligeable pour l'utilisateur

Le coût du péage, annoncé à 14€ pour le trajet complet, resterait dissuasif pour les usagers le plus modestes, souvent ceux qui choisissent un habitat éloigné de leur lieu de travail à cause



de son prix plus attractif. Ces usagers ne pourraient pas ajouter au coût du carburant le coût du péage,

Ce coût du péage amènerait inévitablement un nombre important d'usagers à privilégier l'itinéraire de doublement, ce qui ne résoudrait pas les problèmes de circulation et les risques d'accidents dans les zones critiques.

Des retombées économiques hypothétiques

Une autoroute est un tuyau pratiquement étanche qui relie deux centres urbains. Ce tuyau n'a pas de sens privilégié et n'a aucune prise sur les réservoirs qu'il relie. Il peut aussi bien remplir que vider en fonction de la dynamique de chacune de ses extrémités.

La construction du tuyau risque de renforcer cette tendance qui s'appliquera plus facilement au détriment de Limoges. Les entreprises de Limoges, qui imaginent avoir accès à un marché plus large, seront aussi plus soumises à la concurrence d'entreprises de Poitiers, voire de Nantes. Il est probable que le bilan soit négatif et qu'elles perdent des marchés locaux.

Ce qui est déterminant, ce sont les atouts d'un territoire. Depuis la construction de l'autoroute A65, Pau a d'ailleurs perdu 4 000 habitants. Un autre exemple peut être cité, celui de Vierzon qui, au croisement de 2 autoroutes, a perdu 170 habitants entre 2008 et 2018.

Par ailleurs, il est admis que l'autoroute n'amènerait pas d'installation d'entreprises en milieu rural. Par contre, en diminuant le temps de parcours pour rejoindre les centres urbains, on rend plus attractifs les commerces de ces grandes agglomérations au détriment des commerces de proximité des villes moyennes situées le long de l'autoroute.

Un effet de coupure et d'isolement

L'expérience de la construction de l'A20 en Haute-Vienne, montre que de nombreux services de proximité (garages, commerces, hôtels-restaurants) ont disparu. S'imaginer que l'autoroute permettrait une meilleure valorisation des productions du territoire, c'est oublier que ce serait bien plus une ouverture supplémentaire vers la mondialisation et l'arrivée plus facile des produits importés, au détriment des productions et des PME locales ou de l'agriculture.

L'impact sur l'agriculture se compte à la fois sur la disparition de terres agricoles (au minimum 600 ha bétonnés, mais aussi sur la déstructuration de nombreuses exploitations (chiffre inconnu à ce jour) qui seront, de fait, mise en difficulté et difficilement transmissibles.

Les mesures prévues consistent soit à mettre à disposition du monde agricole une somme d'argent visant à compenser la perte de revenu du secteur, soit à effectuer des échanges de parcelles, c'est à dire un remembrement pratiqué largement dénoncé à cause de ses impacts sur l'environnement, qui amènera un agrandissement des parcelles et la disparition des haies et talus bénéfiques pour la fertilité des terres.

Une utilité réelle marginale

Déjà traversées par des autoroutes, Limoges et Poitiers ne sont pas des villes « enclavées ».

Le terme de désenclavement employé dans le dossier de concertation est donc abusif.

Le dossier précise que le trafic est essentiellement pendulaire autour des deux agglomérations et que seuls une centaine de véhicules particuliers effectuent quotidiennement le trajet complet entre les 2 métropoles, le transit entre ces dernières concernant essentiellement des poids lourds.

La construction d'une autoroute rendrait service essentiellement à la circulation des poids lourds, sans valeur ajoutée pour les territoires traversés.

3/ Un non-sens écologique

Pour tout projet, il est demandé de fournir un bilan carbone. Le dossier n'aborde pourtant pas cet aspect. La construction et la mise en service de l'autoroute conduirait inévitablement à une génération importante de gaz à effet de serre, doublée d'autres impacts négatifs sur l'environnement.

Une augmentation inévitable du trafic et des consommations

Avec l'A147, la vitesse de pointe passerait de 80 km/h à 130 km/h, ce qui augmenterait fortement les émissions de polluants (NOX, particules...), la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre.

Le dossier n'évoque jamais le « trafic induit » par l'autoroute. Pourtant, l'Autorité environnementale, un organisme de l'État, recommande d'en tenir compte.

Ce trafic induit serait important, à cause des vitesses pratiquées bien plus élevées sur l'A147 que sur la N147. Il serait dû à la fois à la localisation plus lointaine des logements et des activités, et à des déplacements nouveaux non envisageables sans l'autoroute. L'A147 sera bien « un aspirateur à voitures et à camions » (expression populaire pour nommer le trafic induit).

Ces projections ne sont absolument pas en faveur du projet autoroutier.

Artificialisation des sols et coupure des écosystèmes Étalement urbain

Le dossier de concertation signale : « Une révision des PLU devrait être anticipée afin de prévenir cet effet d'étalement urbain ». L'arrivée de ces habitants en milieu rural augmenterait l'artificialisation des sols au détriment des espaces agricoles et naturels. L'autoroute accentuerait la tendance à vider les centres-villes, en particulier de Limoges et de Poitiers, à l'opposé des objectifs du SRADDET.

Un bouleversement du sol

Les terrassements nécessaires seraient considérables mais le dossier oublie totalement l'impact qu'ils auraient sur les sols : 250 000m³ de terre au kilomètre de tracé.

Or le sol est le siège d'une grande partie de la biodiversité et contient plus de matière organique que la partie hors-sol. Ce serait une perte irremplaçable qui n'est pas concernée par la compensation.

Conséquences sur l'eau et les zones humides

Ces terrassements auraient également pour effet de déstructurer le cheminement de l'eau, aussi bien en surface qu'en profondeur. Si les écoulements de surface seraient rétablis, il n'en serait pas de même sur les écoulements dans le sol, sur une profondeur qui peut dépasser plusieurs mètres, voire dizaines de mètres sur les portions en creux. En Haute-Vienne, il n'existe pas de nappe phréatique. L'eau est stockée dans l'arène granitique, c'est-à-dire les premiers mètres du sol. Le bouleversement induit par les travaux diminuerait

fortement la capacité de stockage, ce qui constituerait une perte de ressource en eau pour les périodes de sécheresse.

On trouve, dans le fuseau sélectionné, 120 hectares de zones humides fonctionnelles, plusieurs ZHIEP (Zones Humides d'Intérêt Écologique Particulier) et des ZSGE (Zones Humides Stratégiques Pour la Gestion de l'Eau). Compenser cette perte est impossible. Il faut des dizaines d'années pour reconstituer une zone humide. L'autorité environnementale a signalé que l'enjeu zones humides était sous-estimé.

Une barrière infranchissable

De nombreux corridors écologiques ont été identifiés entre Poitiers et Limoges lors de la réalisation des Schémas régionaux de cohérence écologiques réalisés pour les ex-régions de Poitou-Charentes et Limousin. Des corridors boisés et des corridors bocagers qui seraient déstructurés par l'autoroute.

Une perte de biodiversité impossible à compenser

Le dossier de concertation cite certaines espèces remarquables mais ne donne aucune indication sur l'impact sur la biodiversité ordinaire. Il faut rappeler que la notion de perte de biodiversité ne recouvre pas que la disparition de certaines espèces déjà fragiles mais aussi la baisse du nombre d'individus dans la plupart des communautés animales et végétales.

Des alternatives plus responsables et réalistes Prioriser le rail

La meilleure alternative est celle qui répond aux besoins des habitants du territoire, habitants actuels et habitants futurs. Le besoin d'aller de Limoges à Poitiers ou l'inverse est marginal (100 personnes/jour) par rapport aux déplacements du quotidien entre chaque agglomération et sa zone d'influence. Il faut une solution qui diminue fortement nos émissions de gaz à effet de serre, notre consommation d'énergies et qui permette aussi aux habitants une bonne qualité de vie.

La rénovation complète de la ligne SNCF actuelle, avec l'électrification, un cadencement élevé et une bonne disposition des arrêts permet de couvrir une grande partie des besoins de déplacements. Cette solution diminue le nombre de véhicules empruntant la RN147 ce qui rend inutile un aménagement supplémentaire. Cette rénovation doit s'accompagner de la mise en

place de solutions de type Tram-train dont l'objectif est d'amener les voyageurs directement à l'intérieur des centres urbains de Limoges et Poitiers et qui ont déjà été l'objet de pré-études.

Le développement du ferroutage, annoncé d'ailleurs dans la SNBC, résout aussi une grande partie des difficultés amenées par le trafic poids lourds.

Conclusion

Le projet va à l'encontre de la construction d'une société durable pour les décennies et les générations à venir. Il débouche pratiquement sur l'abandon de la solution ferroviaire.

Depuis 20 ans, les gouvernements de la France ont pris des engagements internationaux. Des lois ont été votées pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et nos consommations énergétiques, pour stopper l'érosion de la biodiversité, pour stopper l'artificialisation des sols.

Ce projet d'autoroute concédée est un projet qui prolonge les tendances actuelles, responsable de ces dérèglements. Il va augmenter les déplacements de personnes et de marchandises et la consommation d'énergie du secteur des transports, tout en accentuant les inégalités sociales. Il va à l'encontre de l'intérêt général.

Dans le cadre des réflexions autour des infrastructures et de l'aménagement du territoire, nous appelons à une approche globale en matière de mobilité à la fois soucieuse du contexte socioéconomique, des enjeux environnementaux et des besoins des habitants. Il s'agit aucunement d'opposer les modes de transport (ferroviaire et routier) mais bien de penser et concevoir un projet cohérent au service des territoires.

Le collectif d'associations se prononce contre le projet d'autoroute Poitiers-Limoges

Limousin Nature Environnement - Terre de Liens Limousin - Alternatiba Limousin -

les Amis de la Terre Limousin - Saint-Junien Environnement - Ecologie-sociale87 - Vélivélo - Alder

climat-énergie - Collectif Marche pour le climat87 - Coordination des Riverains Impactés -

Bon Sens Paysan/Tram train - Les Amis de la confédération paysanne Limouzi - Attac87

a147inutile@gmail.com – <http://toutsurla147.fr>

Régulièrement, nous entendons dans les discours politiques, les déclarations publiques des expressions ou des termes qui par la suite circulent, font partie du paysage intellectuel. Nous mêmes les reprenons lors de nos prises de paroles sans parfois mesurer tous les enjeux. En ce moment, nous avons beaucoup entendu : "ce n'est pas dans l'ADN de notre organisation" ou "islamo-gauchisme", "TINA" ou encore le "saut du tigre".

Dans cette petite chronique, ATTAC se propose d'en présenter l'origine, donner sa définition et réfléchir sur son usage. Aujourd'hui, nous avons retenu le mot woke.

Depuis quelques mois cancel culture et woke ont fait leur entrée dans le vocabulaire politique français ainsi qu'un substantif développé récemment en France : « wokisme ».

Quel est l'origine de ce terme ?

« Le mot « woke » dérive de *awake* (« éveillé », en anglais) : être woke, c'est être conscientisé, vigilant, engagé. Cette expression argotique a cheminé dans le monde africain-américain à partir des années 1960. » (1). D'autres historiens font remonter l'usage de ce terme aux années 1900.

« C'est à la faveur du mouvement Black Lives Matter que le terme prend une tout autre envergure. Les émeutes de Ferguson (Missouri) en 2014, après le meurtre de Michael Brown, jeune noir de 18 ans tué par la police, ont provoqué une grande vague de protestation contre les violences policières. Le mouvement fait émerger une nouvelle génération de militants antiracistes, plus présents sur les réseaux sociaux, qui dénoncent le racisme systémique et appellent les citoyens à être « éveillés » contre l'oppression subie par la population noire aux Etats-Unis. Un documentaire sorti en 2016, « *Stay Woke : The Black Lives Matter Movement* », ancre durablement le terme dans ce mouvement. » (2) ou certains saluent avec les bras croisés pour former la lettre W. Pour comprendre les implications d'une attitude woke, citons cette initiative récente.



En décembre 2021 Chidiebere Ibe, étudiant en médecine nigérian a dessiné pour la première fois l'image d'un fœtus dans le corps d'une femme noire, alors que jusqu'à présent les manuels de médecine, présentaient une constante immuable : cette coupe était toujours figurée dans un corps de femme blanche. Cette image a alors été diffusée dans le monde entier.

Le terme woke s'est par la suite répandu à travers le monde, et au sein d'autres sphères militantes pour finalement dénoncer toutes formes d'injustices subies par les minorités, qu'elles soient sexuelles, ethniques ou religieuses.

Ce qui permet à Pap Ndiaye de généraliser un peu rapidement : « Bien que son origine soit la lutte contre le racisme, et que cette question reste essentielle, il n'y a plus une cause unique attachée au woke. C'est un ensemble de causes, qu'on peut schématiser par un grand triangle militant qui mobilise une partie de la jeunesse mondiale : un premier angle est l'antiracisme (et le mouvement Black Lives Matter), qui a montré toute sa force en 2020 ; un deuxième est l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique (Greta Thunberg est une figure typiquement woke) ; le troisième angle est l'égalité femmes-hommes, la défense des minorités sexuelles et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (#metoo). »(1) Ce qui rapproche la référence « woke » des luttes revendiquées comme « intersectionnelle », qui consistent à prendre en compte simultanément les différentes formes de domination ou de discrimination. C'est ce que dénonce Claire Hédon, défenseur des droits dans son entretien dans Basta : « Ces discriminations sont souvent cumulatives. Le baromètre OIT le montre très bien. Une femme, perçue comme non blanche, jeune et avec des revenus inférieurs à 1300 euros, a deux fois plus de risque d'être discriminée qu'une femme, blanche, avec des revenus plus élevés. L'accumulation de critères est quelque

chose d'aggravant. C'est ce qu'on appelle l'intersectionnalité. »(3) Mais nous reviendrons sur l'intersectionnalité dans un autre article car elle est l'objet de débat tant dans le mouvement militant que dans le milieu universitaire .

Mais alors pourquoi parler de « cancel culture » à propos du « woke » ?

Le mot « cancel culture » est composé du verbe anglais cancel qui signifie annuler, supprimer ; il a été popularisé par la pratique informatique. Ce serait en quelque sorte la culture de la suppression. En fait ,l'expression «cancel culture » est utilisée pour décrire de nombreuses pratiques « dont la plus répandue est de retirer son soutien, via les réseaux sociaux, à des personnalités ou des institutions s'étant fait remarquer par des opinions ou des comportements jugés racistes, misogynes ou offensants. Les mouvements #MeToo et Black Lives Matter sont souvent considérés comme porteurs de cette cancel culture, quand ils dénoncent des situations iniques et exigent des institutions qu'elles prennent leurs responsabilités en cessant d'honorer les personnes accusées d'actes racistes ou d'agressions sexuelles. »

Mais comme le rappelle André Gunthert dans *Mediapart* (4), « cancel culture » est une « expression de la droite américaine (Fox News) adoptée par les néoconservateurs français pour mieux disqualifier les interpellations progressistes ». La cancel culture n'est donc souvent que le seul moyen, pour ceux et celles qui n'ont aucun pouvoir, d'exprimer leur indignation en attirant l'attention sur certains dysfonctionnements dont la société s'accommode si volontiers. Depuis quelque temps un combat est mené dans l'opinion publique pour la persuader de l'existence d'un bloc homogène, uni par le « wokisme », la cancel culture et le décolonialisme (théorie et analyse qui vise à rendre compréhensible le basculement du monde qui s'opère avec la colonisation européenne au XVIème siècle, nous reparlerons de ce terme au cours d'un prochain article) autant de termes dont la fonction est avant tout de disqualifier ceux qui en font usage.

La dernière initiative en date est le colloque intitulé : « Que reconstruire après la déconstruction ? ». Écoutons François Dubet : « On peut être agacé, inquiet, voire hostile à la pensée dite

« woke », aux théories du genre appliquées à toutes les sauces, au déconstructivisme radical .../...Bref, on peut avoir de bonnes raisons scientifiques et morales de ne pas adhérer à tout un ensemble de théories et d'idéologies, sans faire pour autant comme si cet ensemble-là était un bloc cohérent, homogène et caricatural, uni par la cancel culture, l'islamo-gauchisme, le décolonialisme ou le « wokisme .../... Mais quand un colloque officiel est tenu en Sorbonne les 7 et 8 janvier 2022 sous l'égide de l'Observatoire du décolonialisme, ouvert par [le ministre de l'éducation nationale] Jean-Michel Blanquer et clos par le président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, Thierry Coulhon, il y a de quoi s'inquiéter. Il s'agit, ni plus ni moins, de fabriquer un ennemi intérieur, un ennemi disparate, masqué mais cohérent, qui viserait à détruire, à la fois, la raison et les valeurs républicaines. »(6) A ce colloque, Mathieu Bock-Côté, la doublure d'Eric Zemmour sur Cnews était invité comme ... conférencier !!!!!

JPB

(1) Entretien de Pap Ndiaye dans le Monde, daté du 8 février 2021 : https://www.lemonde.fr/international/article/2021/02/08/les-militants-woke-s-inscrivent-dans-une-histoire-longue-de-mobilisation-politique-de-la-jeunesse_6069230_3210.html

(2) « Woke » : quatre questions pour comprendre le terme et cerner les débats », Assma Maad dans le Monde daté du 23 septembre 2021 :

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/09/23/quatre-questions-pour-cerner-les-debats-autour-du-terme-woke_6095681_4355770.html

(3) Claire Hédon, Défenseure des droits : « L'intersectionnalité n'est pas un gros mot » sur « Basta » du 8 février 2022 : <https://basta.media/claire-hedon-defenseure-des-droits-l-intersectionnalite-n-est-pas-un-gros-mot-antidiscriminations-passe-vaccinal-access-services-publics>

(4) : «Cancel culture» mode d'emploi» André Gunthert sur Mediapart

<https://blogs.mediapart.fr/andre-gunthert/blog/080521/cancel-culture-mode-demploi>

(5) « Qui annule quoi ? Sur la cancel culture » Laure Murat Seuil 2022 48 pages

(6) « Le colloque organisé à La Sorbonne contre le "wokisme" relève d'un macarthysme soft » François Dubet Le Monde 10 janvier 2022 :

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/01/10/francois-dubet-le-colloque-organise-a-la-sorbonne-contre-le-wokisme-releve-d-un-macarthysme-soft_6108891_3232.html

ATTAC 87 vous proposera dans chaque numéro du journal une phrase ou un court texte qui dans sa forme et dans le fond (les deux étant éminemment indissociables) nous invitent à un pas de côté, à une nouvelle ouverture, une autre sensibilité, ou autre chose encore bref quelque chose qui nourrit notre pensée et nous inspire. Bien entendu le groupe d'animation est prêt à recevoir vos propositions de texte.

« Ne voyez-vous pas que le véritable but du novlangue est de restreindre les limites de la pensée ? À la fin, nous rendrons littéralement impossible le crime par la pensée car il n'y aura plus de mots pour l'exprimer. »

« 1984 » Georges Orwell

Zoom sur : Les grandes oubliées, Pourquoi l'histoire a effacé les femmes, Titiou Lecoq, L'iconoclaste - 2021

« A chaque époque, des femmes ont agi, dirigé, créé, gouverné mais elles n'apparaissent pas dans les manuels d'histoire. Du temps des cavernes jusqu'à nos jours, l'autrice passe au crible les découvertes les plus récentes, analyse les mécanismes de la domination masculine et présente quelques vies oubliées. »

Nous sommes nombreux dans le cas de Titiou Lecoq qui avons reçu un enseignement très genré : Celui du récit national et de ses grands hommes. L'histoire de France a laissé très peu de place aux femmes. Etaient-elles si absorbées par leurs tâches ménagères qu'elles en oublièrent le reste ?

L'autrice reprend les grandes périodes de notre histoire et préhistoire afin de démontrer que les femmes ont-elles aussi, participé aux grandes épopées de notre histoire, sauf que la plupart en ont été effacées.

La domination masculine n'est pas génétique mais sociale. Elle est prédominante à des époques (ancien régime, XIXème), effacée à d'autres (Moyen âge). En 476 après la chute de l'empire romain, la France est commandée par la première reine de France Brunehaut (546-613?). A cette période les femmes sont à tous les postes sauf à ceux de la justice, les hommes faisant les lois et les interprétant jusqu'à transformer la langue française avec la décision que le masculin l'emporte sur le féminin. Avant cela il existait des orfaveresses, enlumineuses, médecins (femmes médecins) ou miresses, artisanes. Les historiennes qui ont travaillé sur le phénomène

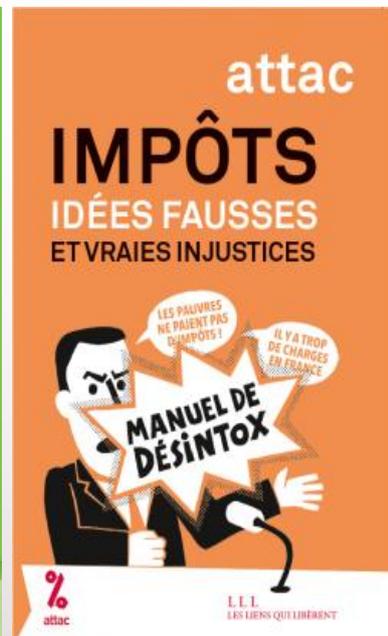
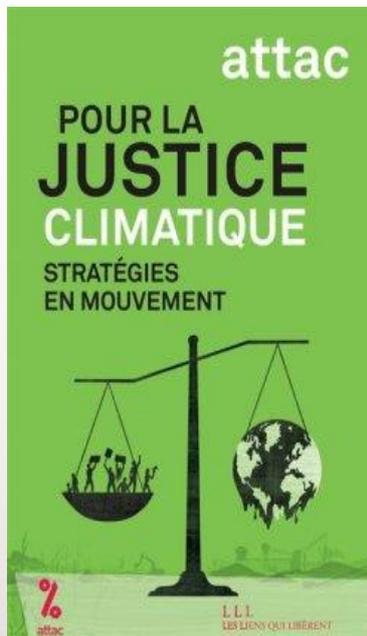
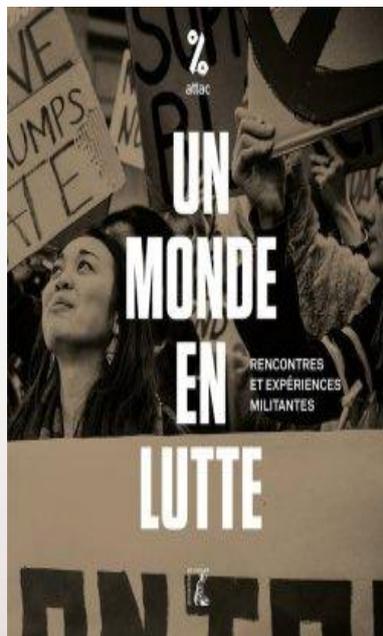
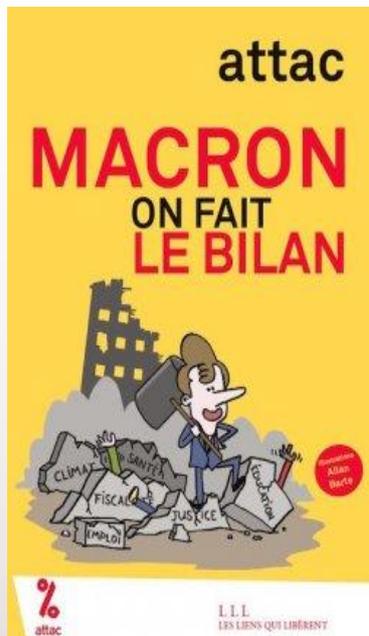
d'effacement d'artistes remarquent que les ouvrages recensant les auteurs de théâtre commencent à omettre les femmes dès le XVIII et continuent jusqu'à nous. **« L'inconscient collectif est une puissante machine performative qui reproduit ces attendus. Pour que les choses changent il faut bousculer nos représentations, redécouvrir celles qui ont créé, inventé, découvert, lutté »** écrit Titiou Lecoq.

Françoise Lhéritier expliquait la domination masculine par le pouvoir des femmes à enfanter des garçons, l'homme l'a donc empêchée d'être maître de son corps et de sa vie en l'assignant à des tâches.

Connaître son histoire est un moyen de ne pas subir, aujourd'hui l'association Mnémosyne œuvre pour le développement de l'histoire des femmes et du genre et propose aux profs qui le voudraient un ouvrage pour enseigner une histoire véritablement mixte, car les sexes font l'histoire (Geneviève Fraisse).

Martine H





Ce Bimestre, beaucoup de lecture dans la boutique ATTAC France, des livres illustrés avec une multitude d'informations pour débattre avec les proches de la période pré-électorale.

Alors que beaucoup de candidats surfent sur les idées populistes : baisses des impôts, divisions entre les peuples, haine des autres, ... il est toujours utile de rappeler quelques réalités et remettre les vrais sujets sur le devant de la scène: dérèglement climatique, injustices sociales, injustices fiscales, et bien sûr les conséquences des politiques menées depuis des années sur notre vie quotidienne : casse des services publics, du système de santé, du système éducatif, ...

Alors rdv sur le site internet d'ATTAC France, le comité local Attac87 a quelques exemplaires à disposition.

<https://france.attac.org/nos-publications/livres/>

AGENDA MILITANT

HAUTE-VIENNE

- **8 mars** : Manif à 17h30 dans le cadre de la journée pour les droits des femmes
- **10 Mars** : réunion à A147 Peyrat de Bellac
- **12 mars** : tractage pour le climat sur les marchés.
- **12 mars** : Campagne de collage ATTAC87 évasion fiscale
- **17 mars** : Grève nationale pour les salaires
- **23 avril 2022** Prochaine CNCL en Visio

Contact Attac 23
attac23@gmail.com

CORREZE

Contact Attac 19
[F. Perin 06.83.72.81.08](tel:06.83.72.81.08)

- **Après le COVID** : festival cinéma d'attac87

HORS PERIMETRE

- **23 mars 2022—14h**: Procès de Stéphane LHOMME pour vol de Linky au tribunal de Bordeaux—Accueil et animation à partir de 11h
- **25 au 27 Mars 2022** : Manif Bassines dans les deux sèvres.
- **14 et 15 mai** à Chambéry : assises d'Attac dans le cadre de la préparation de l'AG fin 2022
- **du 17 au 21 aout** : Université d'été 2022 d'ATTAC en Allemagne